



Commission de surendettement

Par **willot**, le **13/03/2012** à **20:00**

Bonjour,
Depuis juillet 2007 je me bat contre la banque de france d'evry pour obtenir un plan de redressement financier.
En effet suite à une longue maladie je me suis retrouve surendette et lorsque j' ai déposé un dossier à la commission de la banque de france à Evry (91) elle m'a répondu que je n'etats pas surendette alors que des le 10 de chaque mois je n'avais plus d'argent.
J'ai fait des recours en 2008 puis en 2009 même reponse rnc'est seulement en décembre 2010 que le tribunal à Juvisy a vcasse la decision de la commission.
Mais voila cette commission me propose de payer 946 euro/mois soit 40% de mon salaire mon loyer est de 600 euros, le gaz et edf 50euros mutuelle 149 euros téléphone 35 euros 150 euro de pension à ma fille au chômage et de plus j'étais en longue maladie jusqu'en sept 2012 je refuse et entretemps l'hôpital me met en retraite d'office des le 27 12 20011, le 20/12/2012 je recois la nouvelle proposition 1193euros/mois à 1semaine de ma retraite.
ndepuis je touche 1770 euros quel conseil pour affronter le tribunal quel argument pourront les convaincre de mon impossibite de payer de telles sommes. c'est pourquoi je recherche un avocat qui pourrait m'aider pour argumenter mon entrevue avec les juges je suis marie ma femme a 3 enfantsrnelle ne peut pas m'aider de toute façons le contrat est séparation des biens et mes dettes sont antérieures au mariage.
J'ai peur de perdre mon logement si cette commission me prend la moitié de ma pension car 602euros de loyer + le gaz, l'électricité 76 euros des janvier 2012 300 euros d'impôts, etc ne me laissent pas la possibilité de payer beaucoup.
Merci de me renseigner pour trouver un avocat qui pourra m'aider